

## CONSEIL D'ADMINISTRATION EWETA DU 18 OCTOBRE 2011

### Procès-verbal

#### Présences

[Administrateurs présents et excusés](#) (en lien)

Sognia Angelozzi,

Linda Benet

**Lieu** : L'Atelier à JAMBES

---

#### Ordre du jour de la réunion du Conseil d'administration

1. De 13h30 à 14h30 : Présentation par SAW-B de la future centrale d'achats Buy TOGETHER - [présentation jointe](#)
2. De 14h30 à 17h : Conseil d'Administration EWETA :
  1. Approbation du [procès-verbal du Conseil d'Administration du 20 septembre 2011](#)
  2. GT Budget 2012 : compte-rendu de la réunion du 18 octobre 2011
  3. Négociations sectorielles : le point
  4. Modifications de l'AGW de subventionnement des ETA : le point et décision éventuelle
  5. GT Image : compte-rendu de la réunion du 30 septembre 2011
  6. Divers

---

#### Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 20 septembre 2011

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

---

#### GT Budget 2012 : compte-rendu de la réunion du 18 octobre 2011

Participaient à ce groupe de travail : Jean-François Declercq, Patrick Godart, Guy Niset, Eric Chardon et Sognia Angelozzi.

Le but de ce GT est de réfléchir à la meilleure adéquation possible entre le budget EWETA et les missions qu'on attend d'elle.

Le groupe a réfléchi d'un côté, sur les missions qui nécessitent d'être développées davantage pour renforcer des missions d'investigation économique, de lobbying, redynamiser certains événements et services et d'un autre côté, déterminer les fonctions nécessaires pour y répondre et professionnaliser son fonctionnement.

Actuellement, l'EWETA compte 5 emplois subsidiés APE + l'emploi de Guy Niset et une opportunité pour un 6ème emploi APE est saisissable jusqu'en fin février 2012.

Afin de mieux appréhender la demande des membres, le groupe a proposé de rencontrer chacune des fédérations provinciales au cours des prochaines semaines. Il s'agit en quelque sorte de réactualiser une même enquête effectuée il y a quelques années.

En terme de timing, rappel de la volonté de notre AG de tenir une AG statutaire chaque fin d'année pour approbation du budget avant d'entamer l'année suivante. Pour le budget 2012, l'AG statutaire aura lieu le mardi 13 décembre 2011.

A faire : planification des rendez-vous en interne par fédération provinciale.

[UP](#)

---

#### Négociations sectorielles : le point

Rappel des dernières négociations du 27 septembre des partenaires sociaux à propos de la PFA variable.

En synthèse pour la PFA variable :

2011 : 3.2 %

2012 : 3.51 % + 0.49 % (janvier 2013)

2013 : 4 %

Si entreprise en difficulté (on peut cumuler les 2 cas .

- Selon critères AWIPH : négociations locales, puis CCT, pour déroger aux 3.51 % ( 3.2 % en 2011 )
- Selon 2 des 4 critères : on paie 3.51 % et pour le surplus, choix de la direction après information au CE.

Attention, cela s'applique aussi aux PFA employés couverts par une CCT entreprise.

Cela concerne les ETA qui auraient recours à la dérogation en tant qu'entreprise en difficulté pour le personnel de production tandis qu'une CCT d'entreprise prévoirait d'octroyer une PFA pour le personnel employé. Dans ce cas, les OS pourraient

alors demander d'y déroger aussi pour ces employés par solidarité sauf si ces dispositions plus avantageuses sont prévues dans des dispositions contractuelles individuelles ou dans des dispositions d'usage. Dans ces cas là, les dispositions plus avantageuses ne pourraient pas être remises en cause pour ces travailleurs employés.

[up](#)

### **Modifications de l'AGW de subventionnement des ETA : le point et décision éventuelle**

Il faut que nous soyons très clairs sur la position commune de fédération à tenir sur l'ensemble des propositions de modifications de l'AGW.

Pour chacune des modifications proposées, l'origine de la demande de modification a été précisée comme l'avait demandé notre précédent conseil d'administration.

Dans le document en lien se trouvent les modifications proposées en rouge dans la colonne de droite et ayant fait l'objet d'un accord de ce conseil d'administration.

Précision sur un point relatif au renouvellement d'autorisation de travail pour les travailleurs classés dans les anciennes catégories médicales.

Nous avons demandé de prévoir des règles de transition pour ces anciennes catégories médicales A, B et C. Or, il semble que l'Awiph tente, dès à présent, de basculer certains travailleurs dans le nouveau système d'évaluation de perte de rendement.

M Noel pour l'ETA Entraide de Namur a reçu des courriers de renouvellement d'autorisation pour certains de ses travailleurs de l'ancien système. Ceux-ci avaient une autorisation à durée indéterminée et se retrouvent à présent avec une autorisation à durée déterminée jusqu'en 2016. Notre crainte est pour 2016 de voir le pourcentage de subvention de ces travailleurs revu à la baisse pour cause de nouvelle évaluation de perte de rendement.  
De plus, l'Awiph s'adresse à ces travailleurs alors qu'ils n'ont rien demandé.

L'EWETA vérifiera auprès de ses membres l'ampleur du phénomène.

Le Conseil d'administration demande à l'EWETA d'interroger le Cabinet et l'AWIPH d'autant que ce point n'est ni passé au Comité de gestion, ni au CEFÉ et ni non plus en groupe de travail sur la perte de rendement en cours actuellement avec l'EWETA, les OS, l'Awiph et le Cabinet.

Autre précision demandée, la directive européenne de limitation du subside à 75 %, sur quelle base doit-on calculer la subvention de 75 %, nous n'avons pas eu de réponse claire à ce sujet. L'Unipso sera réinterrogée à nouveau sur cette directive en général parallèlement à la demande réintroduite auprès du Cabinet et de l'Awiph.  
Imaginons qu'on ne puisse pas dépasser 75 %, l'économie réalisée doit de toute façon revenir au secteur d'une manière ou d'une autre mais pas forcément sur la tête des travailleurs en question mais peut-être sur leurs encadrants.

Pour les formations, plusieurs échanges de positions ont lieu en séance. En conclusion, l'EWETA reformulera une demande à l'AWIPH exprimant à nouveau la demande des membres sur leurs besoins en formations :

Plus clairement, depuis le début de nos travaux dans le cadre du comité d'accompagnement, nos demandes se sont situées sur 2 niveaux en parallèle, à savoir :

- dans le cadre du catalogue, amélioration des modalités de constitution des groupes (en intra ou inter ETA, groupe homogène par fonction ou groupe hétérogène, et nous avons même été plus loin pour des questions pratiques sur le choix des lieux de formation et du covoiturage pour certains travailleurs à prendre en compte) : Nos demandes étaient plus axées ici sur la forme puisque le contenu des formations est établi sur base de l'étude des besoins menée auprès des ETA.

- dans le cadre du nouveau pôle de formation, demande de formation à la carte et en intra suivant plan de formation de l'ETA : Nos demandes ici étaient plus axées sur le fond pour répondre aux ETA qui veulent, soit, organiser d'autres formations non reprises dans le catalogue, soit des formations reprises dans le catalogue mais en faisant appel à un autre formateur, soit des formations que l'ETA veut organiser sur place reprises ou pas dans le catalogue.

### **Autre point de discussion, la grille d'évaluation de perte de rendement**

Nous avons demandé de faire examiner la pertinence de cette grille par un organisme externe ce qui a été refusé car le prix en serait trop élevé.

2 courants existent au sein du GT car les avis divergent sur les critères liés à l'adaptabilité aux exigences du marché du travail comportant le parcours professionnel et le parcours scolaire

L'un souhaite totalement supprimer ce critère.

L'autre souhaite garder ce critère qui est le seul critère objectif (sur base des diplômes et expériences professionnelles)

*Orientation donnée par le CA :*

*Il faut rappeler aux participants qu'ils doivent défendre le point de vue de l'ensemble des membres de la fédération.*

*Il faut agir sur la pondération et n'exclure aucun critère y compris la formation et la trajectoire scolaire.*

*Surpondérer le rôle de la trajectoire professionnelle et sous-pondérer la trajectoire scolaire*

[up](#)

---

### **GT Image : compte-rendu de la réunion du 30 septembre 2011**

*Compte rendu de M. Marchant :*

*Le folder promotionnel a été imprimé à 5.000 exemplaires par l'ETA IMARCO.*

*Environ 800 exemplaires ont été distribués à l'occasion de salons, de journées portes-ouvertes, de rencontres avec partenaires économiques*

*Propositions émises par le GT Image pour sa diffusion :*

- *Impliquer les « 5 » fédérations provinciales d'ETA au projet en leur permettant, grâce à l'intervention financière émanant de la subvention allouée à l'EWETA pour la promotion de l'image des ETA, jusqu'à concurrence de +/- 1.000 € chacune, d'organiser des rencontres privilégiées avec les chambres de commerce locales (dans l'esprit des visites organisées pour l'Administratrice générale de l'AWIPH)*
- *Informers les pépinières d'entreprises comme HERACLES, par exemple, qui ont parmi leurs missions de favoriser la coopération inter-entreprises et qui se feront le vecteur de l'information vers les PME naissantes qu'ils chapeautent*
- *Associer le Ministère des affaires sociales et la Région wallonne à ces actions.*

*Une farde de presse sera constituée comme support aux différentes prises de contact avec les organismes précités. Celle-ci contiendra le folder, la présentation du moteur de recherche des ETA [www.leseta.be](http://www.leseta.be), une présentation de l'action de promotion, un support informatique Power-point.*

*L'EWETA répertoriera les adresses des chambres de commerce et des centres d'entreprises connus de ses membres pour l'envoi des fardes de presse et établira le premier contact avec ceux-ci.*

*Dans un second temps, elle organisera les rencontres en partenariat avec les présidents des fédérations provinciales.*

*Plusieurs remarques :*

*Hugues Procureur fait part de son avis sur les rencontres avec les chambres de commerce, il ne trouve pas juste de faire la promotion auprès de celles-ci pour toutes les ETA alors que toutes ne sont pas membres de celles-ci.*

*Certains estiment que les brochures ne relèvent pas l'image des ETA.*

*Le référencement Google du site des ETA est à revoir car il est en mauvaise position.*

*Le GT Image n'existe quasiment plus car très peu de participants.*

*Autre idée : participation à des foires où l'EWETA est rassembleur à l'image de la participation réalisée dans ce sens au salon des mandataires publics en 2010.*

*Position CA : Envoi d'une consultation aux membres pour récolter leurs avis sur ces propositions.*

[up](#)

---

### **Divers**

*A la demande unanime du conseil d'administration, l'EWETA interpellera l'Awiph sur un courrier daté du 13 arrivé le 18 aux membres et demandant une réponse pour le 21 octobre. Il s'agit de la demande annuelle de quota pour laquelle nous demanderons une prolongation du délai jusqu'à la fin du mois.*

[up](#)

*Fait à Couillet, le 9 novembre 2011*

*Stéphane Emmanuelidis, Président*

*Francis Lorenzonetto, Secrétaire*